

Décision

Générale

colonial

Décision n° 363 l'écrivain-interprète Rakotobé Gabriel est, pour raison de sante, remis à la disposition du Gouverneur Général de Madagascar.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date de publication
15 mai 1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

l'écrivain-interprète Rakotobé Gabriel est, pour raison de sante, remis à la disposition du Gouverneur Général de Madagascar (son pays d'origine) . Il sera rapatrié en 3e classe ainsi que sa femme et son enfant (âgé de 1 mois et demi) par première occasion maritime, la dépense étant imputable au budget de la C.F.S.